



Campagne nationale de bourses de collège

publié le 19/09/2022

Descriptif :

La campagne nationale de bourses de collège a lieu du 1er septembre 2022 au 20 octobre 2022 inclus. Procédure détaillée dans cet article.

La campagne nationale de bourses de collège a lieu du 1er septembre 2022 au 20 octobre 2022 inclus.

Au-delà de cette date, les parents ne pourront plus accéder à la saisie d'une demande en ligne.

Elle concerne tous les élèves scolarisés en collège et est à effectuer en ligne via le téléservice : <https://ent.ac-poitiers.fr/>

En tant que parent d'élèves, vous pourrez ainsi :

- faire une demande pour un ou plusieurs enfants scolarisés dans le même collège public ;
 - récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives ;
 - donner votre consentement pour l'actualisation de vos informations fiscales chaque année durant la scolarité de votre enfant au collège : dans ce cas, vous n'aurez plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée ;
 - obtenir une estimation de la bourse à la fin de la saisie.
- La bourse de collège est obtenue en fonction de 2 critères :

1/ les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 du ménage du demandeur.

L'avis d'imposition est le document indispensable à la demande de bourses.

2/ Les enfants à charge : c'est le nombre d'enfants à charge tels qu'ils figurent sur l'avis d'imposition.

Un simulateur de calcul de bourses peut vous aider à connaître si votre demande est recevable :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

Des questions sur votre connexion ou les demandes de bourse de collège ?

Une plateforme d'assistance nationale est mise à votre disposition.

par téléphone : 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

en ligne : assistanceteleservices.education.gouv.fr

Documents joints

 **Barèmes** (PDF de 378.7 ko)

 **Flyer** (PDF de 5.5 Mo)